

## DÉLIBÉRATION N°DL20220061 DU CONSEIL MUNICIPAL

### SÉANCE DU LUNDI 16 MAI 2022

Le maire de la ville de Saint-Chamond certifie que :

- la convocation de tous les conseillers municipaux en exercice a été faite dans les termes et délais prescrits par la loi, le 06/05/2022 ; que la délibération ci-après transcrite, textuellement extraite du registre des procès-verbaux du conseil municipal, a été affichée et qu'il n'a pas été présenté d'observation ;

- le nombre des conseillers municipaux en exercice, le jour de la séance, était de 39 sur lesquels il y avait 36 présents, 3 absents représentés à savoir :

#### ÉTAIENT PRÉSENTS

M. Hervé REYNAUD ; M. Régis CADEGROS ; Mme Andonella FLECHET ; M. Jean-Luc DEGRAIX ; Mme Stéphanie CALACIURA ; M. Axel DUGUA ; Mme Sandrine FRANÇON ; M. Jean-Paul RIVAT ; Mme Aline MOUSEGHIAN ; M. Gilles GRECO ; Mme Catherine CHAPARD ; M. Bruno CHANGEAT ; Mme Béatrice COFFY ; M. François MORANGE ; M. Alexandre CIGNA ; M. Daniel FAYOLLE ; M. Pierre DECLINE ; Mme Michelle DUVERNAY ; M. Yves ALAMERCERY ; M. Jean-Marc LAVAL (à partir de 18 h 50) ; Mme Geneviève MASSACRIER ; Mme Michèle FREDIERE ; M. Jean-Luc BOUCHACOURT ; M. Francis NGOH NGANDO ; M. Philippe PARET ; Mme Florence VANELLE ; Mme Florence VILLEDIEU ; Mme Sylvie THEILLARD ; Mme Abila CIPRIANI ; M. Raphaël BERNOU ; Mme Christiane MARQUET-MASSARDIER ; Mme Isabelle SURPLY ; M. Jean MINNAERT ; Mme Patricia SIMONIN-CHAILLOT ; M. Romain PIPIER ; Mme Nathalie ROBERT ; M Pierre-Mary DESHAYES

#### ABSENTS REPRÉSENTÉS

M. Jean-Marc LAVAL a donné procuration à Mme Sylvie THEILLARD (jusqu'à 18h50)

Mme Ayse CALYAKA a donné procuration à M. Régis CADEGROS

Mme Dudu TOPALOGU a donné procuration à Mme Andonella FLECHET

#### SECRÉTAIRE ÉLU POUR LA DURÉE DE LA SESSION

M. Axel DUGUA.

**ETABLISSEMENTS PUBLICS LOCAUX D'ENSEIGNEMENT - REPRÉSENTATION DE LA COMMUNE AUX CONSEILS D'ADMINISTRATION - DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS - MODIFICATION**

**M. Hervé REYNAUD** expose ce qui suit :

Les articles R.421-14 et R.421-16 du code de l'éducation prévoient que le conseil d'administration des collèges et des lycées comporte un certain nombre de membres, dont les représentants de la commune siègent de l'établissement en fonction de l'effectif de ce dernier.

En application de ces dispositions et à la suite du renouvellement de l'assemblée municipale en mars 2020, le conseil municipal, lors de sa séance du 29 juin 2020, a procédé aux désignations de ses représentants appelés à siéger aux conseils d'administration des établissements suivants :

- collègue Jean Rostand : 1 délégué (titulaire et suppléant),
- collègue Pierre Joannon : 2 délégués (titulaires et suppléants),
- collègue Ennemond Richard : 2 délégués (titulaires et suppléants),
- lycée Claude Lebois : 2 délégués (titulaires et suppléants),
- lycée professionnel Claude Lebois : 2 délégués (titulaires et suppléants)
- lycée professionnel hôtelier : 2 délégués (titulaires et suppléants).

Ainsi Madame Aline MOUSEGHIAN a été désignée pour siéger au conseil d'administration du lycée professionnel Claude Lebois. Or, cette dernière siège à présent en tant que conseillère régionale dans cette instance. Aussi il convient de procéder à son remplacement en tant que représentante de la commune.

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir discuté et délibéré,

A l'**unanimité** des suffrages exprimés par 33 voix pour,

6 abstentions Mme Christiane MARQUET-MASSARDIER ; Mme Isabelle SURPLY ; M. Jean MINNAERT ; Mme Patricia SIMONIN-CHAILLOT ; M. Romain PIPIER ; Mme Nathalie ROBERT

**DÉCIDE :**

- **de procéder** à la désignation d'un délégué titulaire appelé à siéger au sein du conseil d'administration du lycée professionnel Claude Lebois, en remplacement de Madame Aline MOUSEGHIAN.

Mme Florence VILLEDIEU est candidate.

Le vote à main levée ayant été accepté à l'unanimité des présents, à l'issue du vote, par 33 voix pour et 6 abstentions, Mme Florence VILLEDIEU est désignée pour siéger en tant que déléguée titulaire au sein du conseil d'administration du lycée professionnel Claude Lebois

Envoyé en préfecture le 30/05/2022

Reçu en préfecture le 30/05/2022

Affiché le



ID : 042-214202079-20220516-DL20220061-DE

-----oooOooo-----

**ONT SIGNÉ AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRÉSENTS.**

Certifié,

Saint-Chamond, le 17/05/2022

Le maire,

Hervé REYNAUD